



FORUM DE L'AIR

## Les jeunes entreprennent

En octobre 2000 s'est concrétisée la première étape d'un projet proposé par l'association Solar Support et adopté par le Forum de l'Air.



Améliorer la qualité de l'air est l'affaire de tous, telle est la conviction du Forum de l'Air. Or des progrès dans ce domaine dépendent aussi d'une prise de conscience des jeunes.

De ce fait, le groupe Energie/Bâtiments a fait sienne la proposition de l'association Solar Support. Cette association implique depuis des années les jeunes dans la construction d'installations solaires thermiques grande nature. De telles actions se déroulent dans le cadre de chantiers didactiques solaires.

A cette occasion, un pas de plus que dans les autres cantons a été fait. Un programme didactique a été lancé. Ses objectifs sont la prospection des sites potentiels pour de telles constructions, la réalisation dans un premier temps de 3 d'entre elles, et la formation de 3 "Teams Energie" avec des jeunes motivés. Forts de leur nouvelle expérience, ces Teams proposeront alors d'autres actions concrètes génératrices de mieux-être environnemental.

Suite au verso

## EDITO

Denis Cordonier  
Président  
du groupe Energie/Bâtiments

## Habitudes ou attitudes

Habitude: disposition acquise par la répétition, à être, à agir fréquemment de la même façon.

Attitude: en psychologie sociale, disposition profonde, durable et d'intensité variable à produire un comportement donné.

(Petit Larousse)

Le Forum de l'air a été appelé à proposer des mesures pour améliorer la qualité de notre air. La qualité recherchée dépend sans doute de la capacité de chacun d'abandonner des habitudes pour adopter de nouvelles attitudes à l'égard de notre environnement immédiat.

Le corollaire est simple; éviter toute pollution dans toute la mesure du possible.

Cependant, les habitudes sont tenaces et là, les médias ont un rôle important à jouer pour sensibiliser la population.

Un vœu: que ce début de siècle soit le témoin d'attitudes à même de forger d'heureuses habitudes en matière de protection de l'air pour tout le millénaire. ■

## L'inspecteur chauffage

Interview de M. Stéphane Pont, inspecteur cantonal de la combustion.



En avril 2000, le Conseil d'Etat valaisan a nommé M. Stéphane Pont au poste d'inspecteur cantonal de la combustion, poste supprimé et recréé après 6 ans.

Monsieur Pont est employé de l'Administration cantonale depuis 1989 au sein du Service de la protection de l'environnement (SPE). Il a obtenu plusieurs brevets et certificats fédéraux dans le domaine de la protection de l'environnement, de la mesure des polluants atmosphériques et du contrôle des installations de combustion.

Monsieur Pont, nous aimerions que vos activités soient mieux connues du public et, dans ce but, nous nous permettons de vous poser quelques questions:

Quelles sont les installations de chauffage qui sont soumises à votre

surveillance ?

Il s'agit de tous les chauffages domestiques et industriels qu'ils fonctionnent au gaz, au mazout ou au bois.

Quelles sont les lois que vous devez faire respecter ?

Ce sont la Loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE), l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air, la Loi cantonale d'application de la LPE, la Loi sur la protection contre l'incendie ainsi que les ordonnances, décrets et directives cantonales qui en découlent.

Dans votre domaine, quelle est la mesure qui est, à votre avis, la plus importante pour améliorer la qualité de l'air en Valais ?

Dans le domaine de la production d'énergie thermique par la combustion de mazout, gaz ou bois, le contrôle périodique des émissions de polluants des chauffages et l'amélioration des installations mal réglées ou défectueuses est l'une des mesures importantes pour améliorer la qualité de l'air en Valais. ■

## BRÈVES

### De l'importance de communiquer

Comme Info-Air entend le prouver, améliorer la qualité de l'air passe par une communication efficace qui sensibilise le public à ces questions. Le lundi 8 janvier 2001, lors d'une conférence de presse, le Conseiller d'Etat Jean-Jacques Rey-Bellet a donc eu l'opportunité d'insister sur le fait que, contrairement à certaines idées reçues, le Valais appliquait scrupuleusement les prescriptions fédérales en matière de protection de l'environnement. Grâce à une stratégie originale, notre canton figure même parmi les meilleurs élèves suisses en matière de réduction des émissions nocives. Ce qui constitue un vrai atout pour le tourisme.